

XIEME COLLOQUE DE L'ADDES

(Association pour le Développement de la Documentation
sur l'Economie Sociale)

PARIS 13 JUIN 1995

ETAT DES STATISTIQUES SUR L'ECONOMIE SOCIALE

DANIEL RAULT

Délégation Générale à l'Innovation Sociale
et à l'Economie Sociale

S03864/15

001455/15

Au cours de l'année écoulée, l'effort d'amélioration des statistiques de l'Economie Sociale a porté principalement sur les associations.

Si aucun dispositif nouveau n'est venu compléter les sources d'information encore trop peu nombreuses sur le domaine, l'effort a porté sur la mise en cohérence et l'approfondissement des sources existantes :

- . reprise par l'INSEE (Division "synthèse générale des comptes") des données d'enquêtes de l'ESEAC (Equipe de Socio-Economie Associative Coopérative (IEP de GRENOBLE) et du LES (Laboratoire d'Economie Sociale, Université de PARIS I) pour l'établissement du compte des associations du champ des Administrations Privées ;
- . bilan en cours à l'INSEE (pôle de compétence "Economie Sociale" de CLERMONT FERRAND) des enquêtes antérieures (enquêtes régionales, enquêtes ESEAC et LES) afin d'évaluer l'opportunité et les objectifs d'une nouvelle enquête sur les associations ;
- . poursuite de l'amélioration du répertoire SIRENE (répertoire des entreprises et des établissements) sous la responsabilité du PCES de CLERMONT ;
- . publication par le LES de sa deuxième enquête sur les dons des ménages ;
- . finalisation en cours par l'ESEAC de la réponse française pour la partie concernant les associations à l'enquête "Economie Sociale" menée par EUROSTAT (les résultats partiels avaient été fournis lors de la Conférence Européenne de l'Economie Sociale tenue à BRUXELLES) ;
- . élaboration de bases de données régionales (mise en place en Rhône-Alpes, préparation en PACA).

1. Une prise en compte spécifique des associations.

Le compte des APRI (secteur institutionnel des administrations privées) fait l'objet d'une réévaluation spécifique dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle base (90) des comptes nationaux.

Il est apparu nécessaire au groupe de travail de réexaminer l'activité de l'ensemble des associations et leur classement (sociétés non financières, administrations publiques, administrations privées, ménages) avant de traiter la composante associative des administrations privées.

.../...

L'INSEE vérifie la cohérence des données d'enquêtes disponibles (budgets globaux, structure moyenne des ressources) et celles en provenance de la comptabilité publique (subventions notamment). Les arbitrages et les résultats définitifs seront établis par la Division "Synthèse générale des comptes".

Le groupe de travail a souligné l'intérêt qu'il y avait à pouvoir reconstituer, au moins dans ses grandes masses, un compte global des associations. Il a considéré qu'isoler les associations et clarifier leur classement dans les secteurs des comptes nationaux (cf .tableau en annexe) permettra à l'avenir d'intégrer les résultats des différentes enquêtes sur ce secteur, notamment celle en cours de mise en place à la Direction Régionale d'Auvergne de l'INSEE.

2. Préparation par l'INSEE d'une enquête sur les associations.

Le travail engagé sur le répertoire SIRENE constituait un préliminaire obligé au développement d'un dispositif statistique global sur les associations.

La mise à niveau du répertoire sur ce champ est d'autant plus nécessaire qu'il constitue la référence principale pour exploiter les enquêtes par sondage et évaluer les grands agrégats concernant l'activité des associations.

Rappelons que l'extrapolation des données d'enquêtes se fixe sur :

- . un nombre global d'associations vivantes, employeurs et non employeurs, estimé à environ 700 000 ;
- . le nombre d'associations employeurs répertoriées dans SIRENE ;
- . le nombre de personnes répertoriées dans SIRENE comme salariées des associations.

L'utilisation actuelle du répertoire atteint un seuil d'efficacité pour plusieurs raisons :

- . il n'est pas encore possible d'isoler totalement les évolutions d'emploi (très positives) propres aux associations de celles fictives, dues à un "effet de champ" provenant de la meilleure gestion du fichier ;
- . l'amélioration du traitement des variables d'activité et du classement des associations augmenterait beaucoup plus la qualité de la source que l'exhaustivité du repérage ;
- . la gestion du répertoire est adaptée au modèle de l'entreprise, dont les petites associations sont particulièrement éloignées.

.../...

Le répertoire peut constituer une base de lancement d'enquête sur la vie associative, bien au-delà des aspects purement économiques, à condition de bénéficier d'un traitement préalable, notamment sur les petites associations.

Plus généralement, la mobilisation des sources administratives existantes risque de rencontrer les mêmes limites.

L'exploitation des DADS permettra de réactualiser la "transformation" des effectifs salariés des associations en "équivalents temps plein", elle dira peu de chose sur les modèles d'emploi mis en oeuvre par les associations et sur la relation complémentaire entre l'activité bénévole, l'entreprise associative et les formes d'emploi dans les associations.

3. Les objectifs d'un dispositif statistique propre aux associations.

Les études citées ont permis d'établir des ordres de grandeur montrant l'importance du phénomène associatif dans son ensemble.

Pour aller au-delà, deux types de choix sont possibles :

- . mise à disposition par l'INSEE d'une base de sondages opérationnelle pour les services ministériels et pour les équipes de recherche afin de développer des études par thème ;
- . prise en charge par l'INSEE d'un dispositif statistique cohérent sur les associations.

Dans ce deuxième cas, la caractérisation du phénomène associatif demande à être beaucoup plus précise qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le PCES constate que les études existantes ne traitent que partiellement l'hétérogénéité des acteurs rassemblés sous cette catégorie juridique.

Il convient d'orienter les traitements actuels vers la constitution de catégories plus précises et d'établir des typologies permettant une analyse socio-économique des associations.

Dans un premier temps, on peut préciser des catégories d'associations déjà utilisées sur lesquelles il existe une forte demande d'information (de la part des représentants des associations en particulier) : associations "entreprises de services", "gestionnaires d'équipement" "para administratives", etc ...

Dans un deuxième temps le PCES envisage la constitution d'une batterie de critères, précis, reconnus et constants, qui seront introduits dans les sources disponibles ou à construire.

.../...

Il sera alors possible aux différents utilisateurs des statistiques associatives de construire des typologies adaptées à chaque point de vue adopté : APRI pour les comptes nationaux, non-lucrativité, etc ...

4. Le sociétariat des entreprises de l'Economie Sociale.

Sauf pour certains secteurs, de la coopération notamment, les données de cadrage concernant les grands mouvements de l'Economie Sociale sont en général disponibles, soit auprès des fédérations, soit dans les sources statistiques habituelles où les entreprises sont bien identifiées.

Cependant, les données concernant le sociétariat sont très peu développées.

Il revient aux mouvements de l'Economie Sociale, éventuellement avec l'aide de l'Etat, d'intégrer cette dimension dans les travaux de recherche qui peuvent être menés sur leur domaine à la suite des ateliers tenus par le centre d'appui au développement de la recherche sur l'Economie Sociale (CADRE).

Ces ateliers ont déjà concerné les SCOP, les associations du champ sanitaire et social, les coopératives d'entreprises familiales, la Mutualité Française.

5. Actualisation des données sur les "Institutions de l'Economie Sociale".

Il est nécessaire d'actualiser les données et de produire une version purement statistique des documents qui avaient été établis sous l'autorité de M. Claude VIENNEY "Les Institutions de l'Economie Sociale".

Un questionnaire sera envoyé à chaque fédération au dernier trimestre 95, afin d'obtenir :

- . un descriptif détaillé des structures et des formes d'entreprises concernées ;
- . pour chaque catégorie d'entreprises les principales données (emploi, indicateurs économiques) ;
- . des données de cadrage sur le sociétariat.